



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot tenue le mardi 21 juillet 2020 à 18 h 30 en la salle Florian-Bleau, 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec)

Sont présents: Monsieur Pierre Séguin, maire
Madame Nancy Pelletier, conseillère
Monsieur Marc Deslauriers, conseiller
Madame Gabrielle Labbé, conseillère
Madame Karine Bérubé, conseillère
Monsieur Kim Comeau, conseiller
Monsieur Mathieu Auclair, conseiller
Madame Nancy Forget, directrice générale
Madame Zoë Lafrance, directrice des affaires juridiques et greffière

Chacun des membres du conseil présents reconnaît qu'un avis de convocation à cette séance leur a été notifié ou qu'il a renoncé au dit avis, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

2020-07-208 1. ORDRE DU JOUR - ADOPTION (01-2120)

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil sont présents.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST proposé par la conseillère Gabrielle Labbé, appuyé par le conseiller Kim Comeau et résolu:

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 21 juillet 2020 à 18 h 30 avec les modifications suivantes:

1. Changement de numérotation des points 2, 3 et 4 par 3, 4 et 5;
2. Ajout du point 2 intitulé "Analyse des besoins en personnel - Création de poste - Directeur des finances et trésorier (03-1100)".

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2020-07-209 2. ANALYSE DES BESOINS EN PERSONNEL - CRÉATION DE POSTE - DIRECTEUR DES FINANCES ET TRÉSORIER (03-1100)

IL EST proposé par la conseillère Karine Bérubé, appuyé par la conseillère Nancy Pelletier et résolu:

DE CRÉER le poste "Directeur des finances et trésorier".

D'ABOLIR le poste "Trésorier".

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2020-07-210 3. DOSSIER DE L'EMPLOYÉ - DIRECTRICE DES FINANCES ET TRÉSORIÈRE - EMBAUCHE (03-2000/S0001)

IL EST proposé par la conseillère Karine Bérubé, appuyé par la conseillère Nancy Pelletier et résolu:

D'AUTORISER l'embauche de madame Ramin Jawanda au poste de directrice des finances et trésorière avec le statut de cadre à l'essai.

D'AUTORISER le maire et la directrice générale, à signer, au nom de la Ville, le contrat à intervenir avec madame Ramin Jawanda pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2020-07-211 4. DOSSIER DE L'EMPLOYÉ - EMPLOYÉ NUMÉRO 497 - SUSPENSION AVEC SOLDE POUR FINS D'ENQUÊTE (03-2000/S0001)

CONSIDÉRANT que l'employé numéro 497 a été suspendu avec solde pour fins d'enquête le 2 juillet 2020;

CONSIDÉRANT que la directrice générale a fait rapport de cette suspension au conseil.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST proposé par la conseillère Karine Bérubé, appuyé par la conseillère Nancy Pelletier et résolu:

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

DE CONFIRMER ET MAINTENIR la suspension de l'employé numéro 497 avec solde, et ce, jusqu'à la fin de l'enquête.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2020-07-212 5. ENTENTE DE PARTENARIAT POUR LE DÉPLOIEMENT DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES - AUTORISATION DE SIGNATURE (07-7000)

CONSIDÉRANT que la Ville souhaite acquérir deux bornes de recharge et les installer sur des espaces de stationnement lui appartenant, afin d'offrir au public un service de recharge pour véhicules électriques;

CONSIDÉRANT que le décret 839-2013 pris par le gouvernement du Québec permet la conclusion d'une entente relative à la prise en charge par des municipalités de la responsabilité d'offrir un service de recharge public pour les véhicules électriques dans le cadre du Circuit électrique d'Hydro-Québec (ci-après "HQ");

CONSIDÉRANT que la Ville souhaite faire partie du Circuit électrique et qu'HQ accepte que la Ville devienne un Membre à la condition qu'elle adhère aux règles de fonctionnement du Circuit électrique;

CONSIDÉRANT que, suite à un appel d'offres, HQ, au nom des Membres du Circuit électrique, a accordé un contrat d'approvisionnement en bornes de recharge à AddÉnergie Technologies Inc.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST proposé par la conseillère Gabrielle Labbé, appuyé par le conseiller Kim Comeau et résolu:

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'AUTORISER madame Zoë Lafrance, directrice des affaires juridiques et greffière, à signer, au nom de la Ville, l'entente de partenariat avec HQ pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques et tout autre document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen n'étant présent dans la salle, la période de questions n'a donc pas lieu.

2020-07-213 7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST proposé par la conseillère Gabrielle Labbé, appuyé par le conseiller Kim Comeau et résolu:

DE LEVER l'assemblée à 18 h 40.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

APPROUVÉ À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ÎLE-PERROT EN DATE DU 11 AOÛT 2020.

(Original signé)

PIERRE SÉGUIN
MAIRE

(Original signé)

ZOË LAFRANCE
DIRECTRICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET GREFFIÈRE